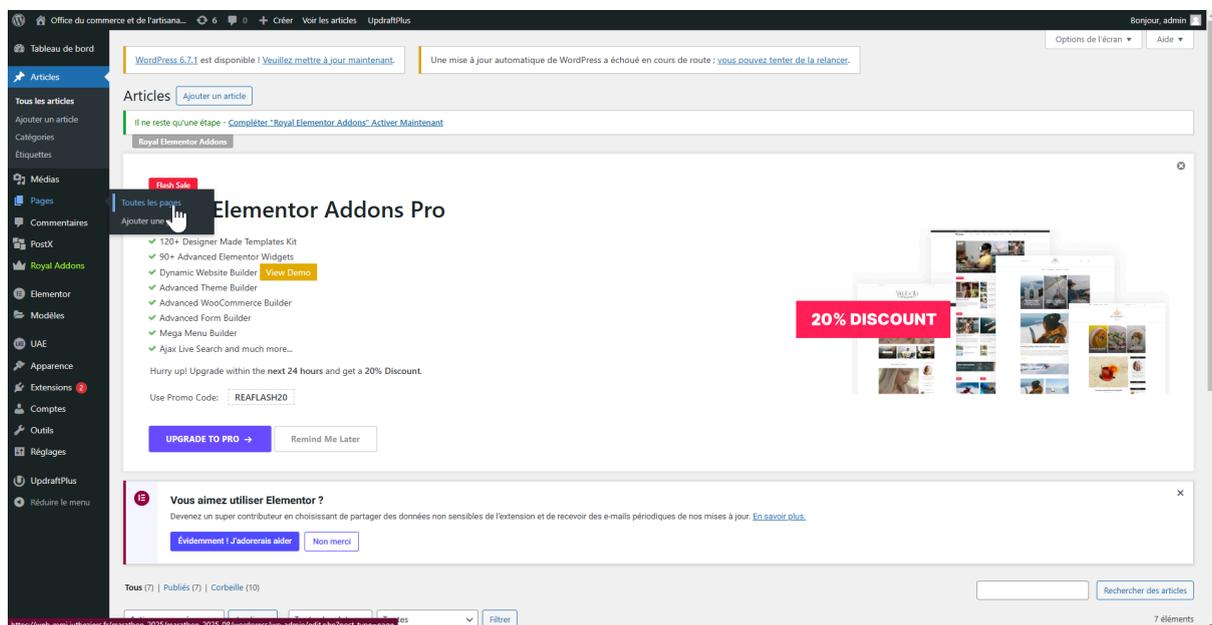


Astuces pour le site Wordpress

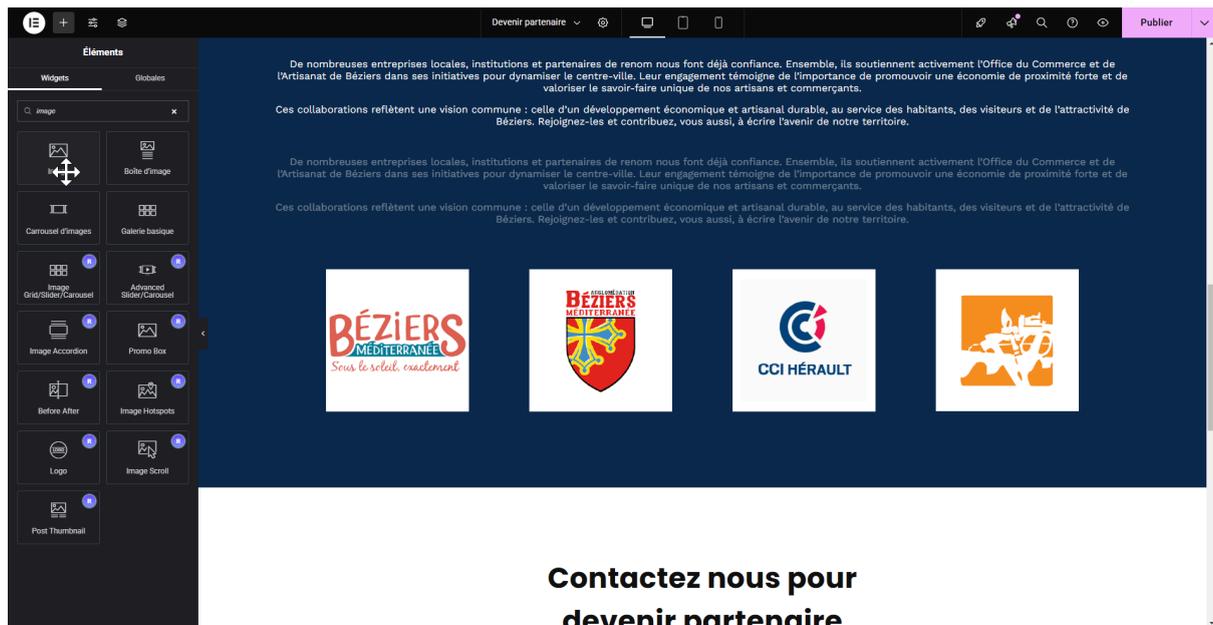
1- Ajouter ou enlever une image

Tout d'abord, rendez-vous sur l'interface de modification du site wordpress (disponible en tant qu'administrateur).

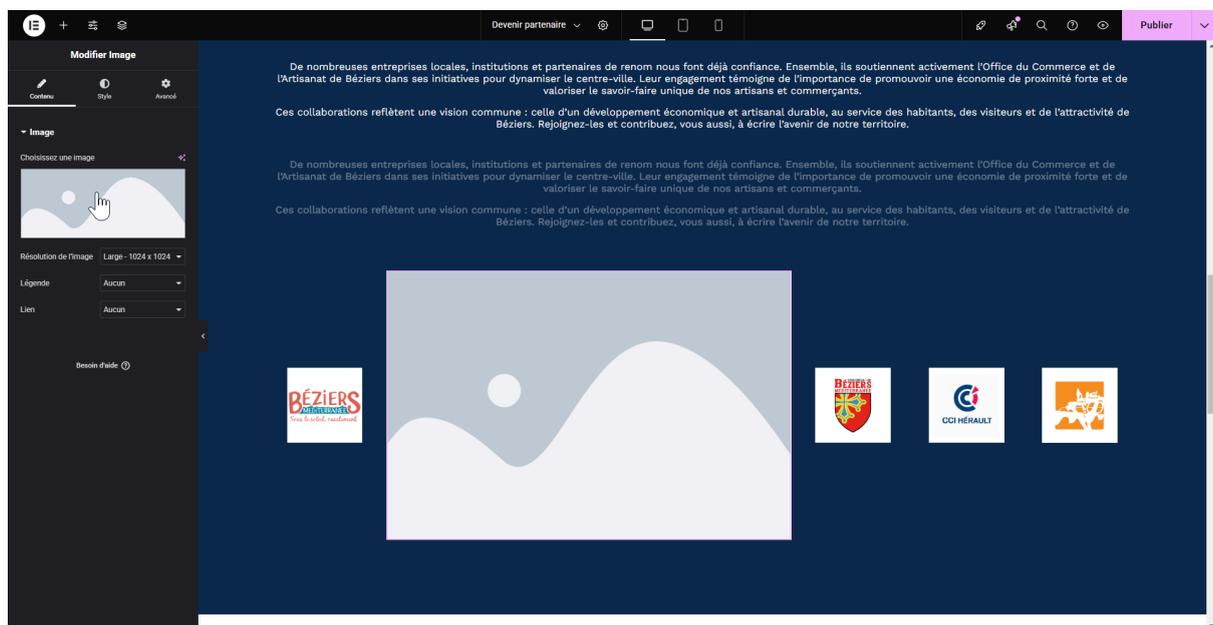
A gauche, vous trouverez différentes sections qui permettent de modifier le site. En ce qui concerne cette section du tutoriel, passez votre curseur sur la section "Pages". Puis cliquez sur "Toutes les pages".



Une fois sur la page de la liste des pages, choisissez n'importe quelle page dans laquelle vous voulez ajouter une image. Cliquez sur "Modifier avec Elementor".



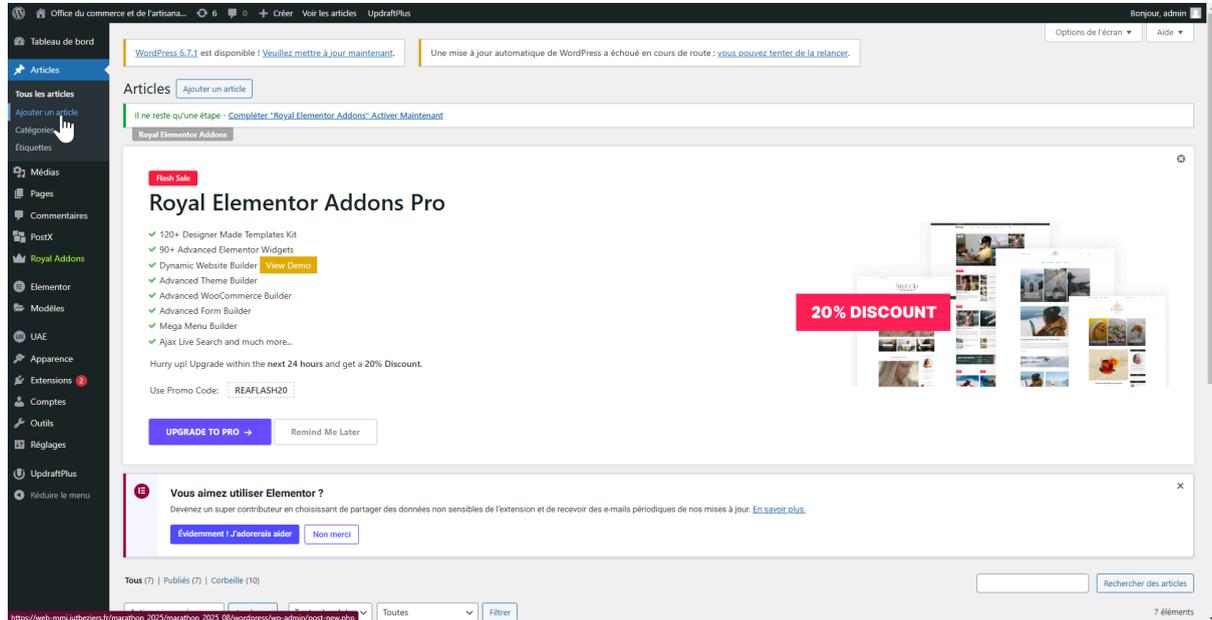
Une fois sur la page, vous trouverez à gauche des éléments que vous pouvez placer sur le site. Utilisez la barre de recherche et cherchez "Image". Glissez l'image sur la page et placez la où vous voulez.



Une fois l'image placée, vous avez juste à la modifier en cliquant sur l'image à gauche. Vous tomberez sur votre galerie d'images, et vous pourrez parcourir les dossiers / fichiers de votre ordinateur afin de trouver l'image que vous voulez importer.

2- Ajouter un évènement

Pour ajouter un évènement ou un article, passez votre curseur sur la section "Articles" et cliquez sur "Ajouter un article".



Vous vous retrouvez sur la page de création d'article. Saisissez votre texte. Une fois que vous avez fini, cliquez sur "Publier". Si vous souhaitez ajouter l'article en tant qu'évènement, ne publiez pas, et passez à l'étape suivante.



Article Bloc ✕

 Aucun titre ⋮

Définir l'image mise en avant

 Générer avec l'IA  Elementor

[Ajouter un extrait...](#)

Dernière modification il y a une seconde.

État Brouillon

Publier Immédiatement

Lien /1758

Auteur/autrice admin

Modèle Modèle par défaut

Commentaires Ouvert

Épinglé

Catégories ^

Actualités

Artisanat

Commerces

Commerces Artisans

Evènements

Non classé

[Ajouter une catégorie](#)

Étiquettes ^

Ajouter une étiquette

Cliquez sur “Définir l'image mise en avant” pour choisir une image qui illustre votre évènement. Ensuite, pensez à cocher sur la catégorie “Évènements” plus bas.